

# LE BOCAGE

## *une richesse collective à préserver*

Le bocage du Boischaud Sud est, avec ceux de Normandie, Bretagne et Vendée, l'un des plus denses de France (carte 1), mais au train où vont les choses le bocage de l'Indre risque de n'être qu'un lointain souvenir.

### Le bocage, un ensemble de milieux façonnés en partie par l'homme

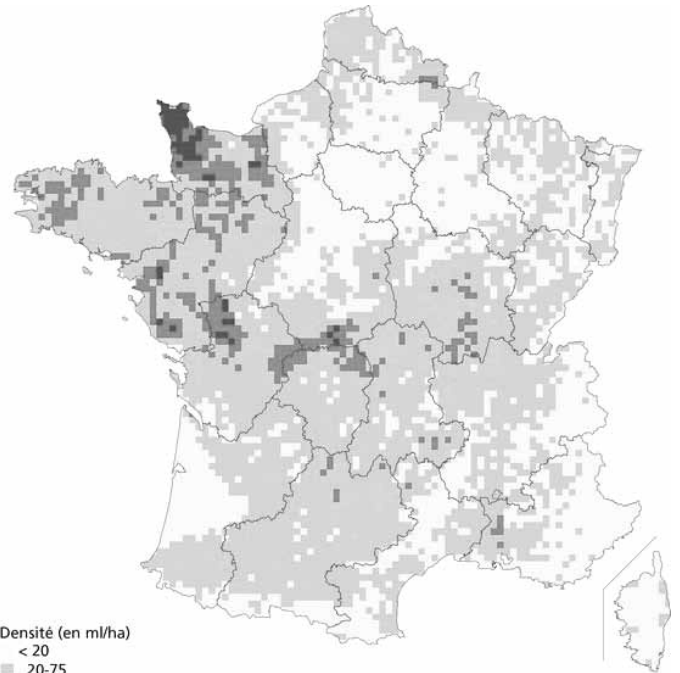
Le terme de bocage désigne un type de paysage résultant de l'action du milieu naturel et de l'homme. Il est composé de parcelles agricoles où dominent les prairies, et de haies plus ou moins arborées reliées entre elles et constituant un maillage donnant sa caractéristique visuelle au bocage. On y trouve aussi des bosquets, des mares, des zones humides, des arbres isolés, ayant une grande importance pour la biodiversité. Cet ensemble crée une grande diversité d'écosystèmes qui contribuent à sa richesse écologique et à sa fonctionnalité. Si le bocage est diversifié, il se crée un équilibre entre les espèces caractéristiques des différents milieux que l'on peut y trouver. Cette diversification est menacée principalement par l'**ouverture démesurée** par agrandissement de la taille des parcelles et suppression des haies, et à l'inverse, par la **fermeture du milieu** par abandon de l'entretien des parcelles, qui conduit à leur boisement progressif. Ces deux évolutions aboutissent à une **perte de la richesse écologique du bocage et de ses fonctionnalités**.

Les haies se sont développées surtout à partir du XVIII<sup>e</sup> siècle pour enclorre certaines parcelles (vignes, jardins,...), puis à partir du XIX<sup>e</sup> siècle, pour marquer les limites foncières d'un parcellaire de plus en plus fragmenté suite aux partages consécutifs aux héritages. Puis le linéaire de haies commence à diminuer à partir du milieu du XX<sup>e</sup> siècle. Certains tirent argument de ce rôle historique de l'homme pour considérer la disparition progressive des haies comme une fatalité, si ce n'est la conséquence normale du jeu économique. Ils ont tort d'une part parce que l'intérêt économique de la suppression des haies est loin d'être vérifié, et d'autre part parce que cela revient à privilégier l'intérêt particulier du propriétaire par rapport à l'intérêt général.

### Le bocage et ses haies rendent des services à la collectivité

Alors que des agriculteurs ne voient souvent dans les haies que leurs inconvénients (surface perdue, gêne pour les machines) celles-ci rendent en fait de nombreux services scientifiquement prouvés aux agriculteurs eux-mêmes quoi qu'ils en pensent, mais aussi à la société en général :

- **régulation climatique.** Les haies ont un effet de brise-vent induisant un microclimat moins venté de 30 à 50% qui sert à abriter les animaux et contribue dans les zones abritées des parcelles cultivées, à améliorer le rendement de 6 à 20% par



Carte 1 : Densité du bocage français (Source : IFN, 2007)

rapport aux zones exposées au vent, ce qui compense largement les diminutions de production en bordure de haie. Et c'est un grand pédagogue de l'agronomie, Dominique Soltner, qui le dit. Aussi l'argument avancé de perte de rendement est bien souvent infondé. Près des zones habitées, elles protègent les bâtiments du froid. Une étude canadienne a montré qu'elles réduisaient les coûts de chauffage de 10 à 25%.

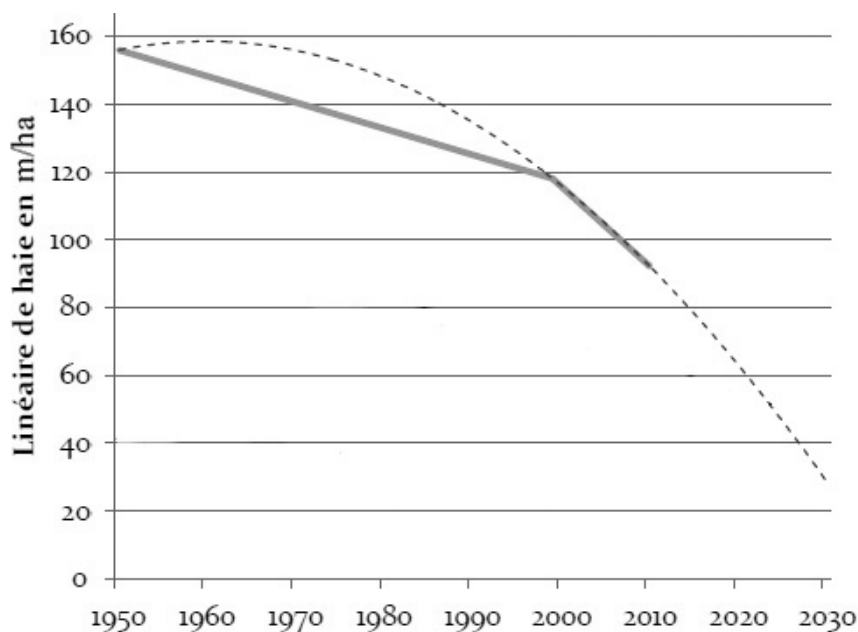
- **régulation hydraulique.** La présence de haies réduit le ruissellement et facilite l'infiltration de l'eau. La disparition du bocage breton a été mise en cause dans l'ampleur des inondations de Morlaix en 1974 et de nouveau cet hiver. Aussi plusieurs syndicats d'eau bretons soutiennent aujourd'hui un programme de rétablissement des talus boisés.

- **dépollution.** Les haies absorbent les nitrates qui diffusent dans le sol et piègent les molécules de pesticides contenues dans les eaux de ruissellement, qui sinon finissent dans les eaux de captage, entraînant des coûts de dépollution à la charge de l'ensemble des consommateurs.

- **production de bois énergie.**

Traditionnellement la taille d'entretien des haies permettait aux paysans de produire leur bois de chauffage. Cette pratique disparaît mais aujourd'hui il existe du matériel qui permet de faire cet entretien tout en produisant des plaquettes pouvant être utilisées dans des chaudières à bois comme alternative aux carburants fossiles.

Graphique 1 : Evolution du linéaire de haies en Boischaud Sud (A. Perucaud, 2013)



- **réservoir de biodiversité.** Une réflexion collective conduite par la Région Centre et animée par Indre Nature en 2006 « Réflexions pour la valorisation du patrimoine naturel du Boischaud Sud » avait inventorié la très grande richesse d'espèces végétales et animales existant en Boischaud Sud qui en fait la région naturelle la plus riche de la Région Centre en ce domaine.

- **richesse paysagère et cadre de vie.** Si le bocage disparaît l'attrait du paysage bocager propice au tourisme vert disparaîtra menaçant l'économie touristique locale.

### Une régression de plus en plus rapide

La principale menace sur le bocage vient de l'évolution de l'agriculture. D'une part l'élevage régresse voire disparaît, remplacé là où c'est possible par la production céréalière, et d'autre part pour des raisons de productivité et de mécanisation les parcelles s'agrandissent, même celles couvertes de prairies. Les deux phénomènes entraînent une suppression de haies. Deux études menées pour Indre Nature ont permis de donner une estimation de l'évolution du linéaire de haies entre 1950 et 2006 (Etienne Dupoux) pour le Boischaud Sud, ou entre 1950, 1999 et 2010 (Anaïs Perucaud)

pour l'ensemble du Département. Nous ne parlerons que de la densité du maillage exprimée en mètre linéaire par hectare (ml/ha) et du Boischaud Sud. **En théorie on considère qu'en dessous de 105 ml/ha, correspondant à une taille moyenne de parcelles de 4 à 6 ha, le bocage est dans un état dégradé.** La première étude estimait que la diminution du linéaire de haies avait été de 32 % entre 1950 et 2006 mais que dans les petites régions les plus herbagères, notamment la Marche, la densité était encore nettement supérieure au seuil de 105ml/ha.



Saint-Août, un bocage en voie de disparition... Certains agriculteurs maintiennent toutefois quelques arbres dans les haies. (Photo : M. Giban)

La seconde étude montre en plus que la disparition du linéaire de haies s'accélère (graphique 1), ce qui pourrait conduire à sa quasi disparition dans 20 à 30 ans ! Dès aujourd'hui, la moyenne du Boischaud Sud est proche du seuil de dégradation.

### Agir avant qu'il ne soit trop tard

En fait, les éléments du bocage faisant partie de propriétés privées, les moyens d'agir sont très limités. Il existe dans le cadre de la PAC des mesures agroenvironnementales qui permettent de donner des aides aux agriculteurs en contrepartie de la conservation de ces éléments. Indre Nature s'y implique mais cela ne peut concerner que quelques agriculteurs. La mise en œuvre de la Trame Verte et Bleue (TVB) définie par la loi Grenelle II, permet d'identifier des zones à protéger en tant que réservoir de biodiversité ou corridor écologique. Mais cette protection ne sera réelle que si elle est traduite dans les Règlements d'Urbanisme de chaque commune. Aussi une mobilisation locale au niveau de chaque commune est indispensable pour obtenir cela et convaincre tous les acteurs de la nécessité de préserver ce patrimoine porteur de l'identité régionale.

JACQUES LUCBERT

### Soyez acteur de la défense du bocage !

Si vous êtes intéressé à participer au groupe « Bocage » d'Indre Nature, faites vous connaître auprès du secrétariat de l'association en transmettant vos coordonnées (mail, courrier ou téléphone) avec la mention « Pour le groupe Bocage ».